

Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 28 octobre 2022

J-4 avant le coup d'envoi de la 7^{ème} édition de Mois sans tabac : Il est encore temps de s'inscrire pour relever le défi !

Mardi 1^{er} novembre 2022, Santé publique France et le Ministère de la Santé et de la Prévention, en partenariat avec l'Assurance Maladie, lancent la 7^{ème} édition du Mois sans tabac. Cette opération invite les fumeurs à s'engager ensemble dans une démarche d'arrêt du tabac pendant un mois et comptabilise déjà 100 873 inscrits au 28 octobre 2022. L'accompagnement des fumeurs est primordial dans l'arrêt du tabac, ainsi de nombreux outils sont mis à disposition, notamment sur le [site internet dédié](#) et sur l'application Tabac info service.

Cette année, Santé publique France, en partenariat avec Radio France et France Télévisions, voit les choses en grand pour soutenir les fumeurs dans leur tentative d'arrêt : de nombreux artistes seront réunis lors d'une émission de divertissement inédite « Respire, la soirée Mois sans tabac » qui sera diffusée le vendredi 18 novembre sur France 3.

Respire : une émission de divertissement pour rassembler autour du Mois sans tabac

Pour la première fois, Santé publique France, en partenariat avec Radio France et France Télévisions, crée une émission de divertissement placée sous le signe de la musique, de l'humour et de la solidarité. Ce nouveau dispositif a pour objectif d'apporter une nouvelle forme de soutien collectif à tous les fumeurs qui participent au défi Mois sans tabac, déjà bien connu des français.



Ce rendez-vous fédérateur, animé par Eglantine Emeyé et enregistré au Studio 104 de Radio France à la Maison de la Radio et de la Musique, réunira de nombreuses personnalités, connues du grand public, souhaitant s'engager autour de la lutte contre le tabac. Parmi les artistes, on comptera : **Patrick Bruel, Garou, Tété, Camille Lellouche, Suzane, Gauvain Sers, Mickey 3D, Hyphen Hyphen, Mentissa, Louise Attaque, Ycare et Malo** ou encore **Lola Dubini, Éric et Quentin, Marc-Antoine Le Bret, Kamel le Magicien, Gérémy Credeville, Gil Alma et Virginie Hocq**.

L'émission sera diffusée en deuxième partie de soirée le vendredi 18 novembre 2022 sur France 3. Le programme sera également relayé en amont de cette diffusion sur la chaîne culturelle du groupe France Télévisions *Culture Box* le jeudi 10 novembre à 21h10 ainsi qu'à l'échelle régionale grâce aux 44 radios locales du réseau France Bleu le samedi 12 novembre à 19h.

« Pour cette 7^{ème} édition de Mois sans tabac, nous avons souhaité créer un événement fédérateur autour de l'arrêt du tabac, notamment avec la mobilisation de célébrités. Grâce à cette émission, nous souhaitons rendre plus concrète la nature collective de Mois sans tabac et montrer le soutien aux fumeurs qui s'engagent dans l'arrêt du tabac. »

Justine Avenel, cheffe de projet Mois sans tabac à Santé publique France

L'émission fera l'objet d'une évaluation afin de mesurer son impact sur la mobilisation des fumeurs.

Un défi collectif qui multiplie par 5 les chances d'arrêter définitivement la cigarette !

Après deux années marquées par la pandémie de COVID-19, cette nouvelle édition du défi Mois sans tabac remet le collectif au centre de l'opération tout en proposant des informations et des conseils pour que chacune et chacun puisse choisir sa stratégie et se lancer dans l'arrêt du tabac.

Mois sans tabac est en effet un défi qui se relève collectivement, grâce au soutien des différents acteurs (professionnels de santé, partenaires, commerces de proximité, proches...) qui accompagnent les participants pour tenir dans leur détermination à arrêter de fumer. Des actions de terrain sont à nouveau déployées pour être au plus proche des fumeurs. Dans chaque région¹, un stand Mois sans tabac animé par les ambassadeurs régionaux et par les partenaires locaux, sera présent lors de deux journées dans des centres commerciaux afin de fournir les informations utiles sur l'arrêt du tabac.

Un accompagnement personnalisé grâce à des outils variés

Chacun est différent dans sa lutte face au tabac. C'est pourquoi de nombreux outils et contenus très variés et complémentaires sont proposés pour un accompagnement personnalisé et adapté au profil de chacun.

Parmi l'ensemble des outils disponibles pour soutenir les participants, on retrouve :

Tabac info service, dispositif majeur de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, qui comprend :

1. Le **site internet tabac-info-service.fr**, qui propose de nombreux contenus d'aide et outils d'accompagnement (mise en contact avec un tabacologue, témoignages, questions/réponses...);
2. Le **numéro d'aide à distance 39 89**, le service téléphonique gratuit de Tabac info service qui met en relation les fumeurs avec des professionnels de l'arrêt du tabac, les tabacologues, afin d'avoir un suivi personnalisé ;
3. L'**application d'e-coaching Tabac info service**, conçue par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France et avec le concours de la Société francophone de tabacologie, qui se renouvelle et propose un programme d'e-coaching complet et personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt définitif du tabac (astuces, vidéos de soutien, suivi des bénéfices de l'arrêt au quotidien...).



Santé publique France propose aux participants de se retrouver sur les **réseaux sociaux**. En s'inscrivant sur les pages [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#), les fumeurs peuvent trouver chaque jour du soutien au sein même de la communauté, des informations utiles et des conseils pour affronter la phase de sevrage.

Enfin, un **kit d'aide à l'arrêt Mois sans tabac** comprend le programme de 40 jours –composé de deux phases : 10 jours de préparation et 30 jours de défi – une roue des économies et aussi cette année deux flyers d'informations, l'un détaillant les différents outils disponibles pour arrêter de fumer et l'autre expliquant comment avoir recours à un professionnel de santé pour être accompagné tout au long de l'arrêt. Ce kit est disponible gratuitement dès l'inscription sur le site [Mois sans tabac](#) ou dans les 18 000 pharmacies partenaires de l'opération.

Contacts presse

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01.41.79.67.48 Marie Delibéros : 01.41.79.61.69 Cynthia Bessarion : 01.71.80.15.66

Charlène Charbuy : 01.41.79.68.64

Retrouvez-nous sur     

¹ A l'exception de la Guyane et de la Normandie